

ASSOCIATION US PECQ OMNISPORTS

Association Loi de 1901

Siège social : 3 boulevard de la Libération
78230 LE PECQ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2018

A l'Assemblée Générale de l'association US PECQ OMNISPORTS,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association US PECQ OMNISPORTS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 Mars 2019

AUVECO
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Frédéric SIESSE
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS

USP OMNISPORT

3 boulevard de la Libération

78230 LE PECQ

Exercice clos le : 31 août 2018

APE : 9312Z

SIRET : 34957134900019

B.E.C.

15 AV. CHARLES DE GAULLE

Tél : 0130536053

Fax : 0130536050

78230 LE PECQ

E-mail : p.bontemps@bec-paris.com

BILAN ACTIF

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

ACTIF	Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018			01/09/2016 au 31/08/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	37 853,59	36 854,13	999,46	1 981,93
Autres immobilisations corporelles	86 115,72	37 443,88	48 671,84	56 674,65
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	380,00		380,00	185,00
TOTAL (I)	124 349,31	74 298,01	50 051,30	58 841,58
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				36,00
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevables et comptes rattachés				
Autres	60 133,42		60 133,42	12 227,17
Valeurs mobilières de placement	10 000,00		10 000,00	10 000,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	212 651,09		212 651,09	180 400,91
Charges constatées d'avance (3)	6 519,34		6 519,34	5 742,28
TOTAL (III)	289 303,85		289 303,85	208 406,36
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	413 653,16	74 298,01	339 355,15	267 247,94
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

AUVECO
 Société d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 33 rue de la Plaine - 75020 PARIS
 Tel. 01 43 79 70 08
 370 200 540 RCS Paris

BILAN PASSIF

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

PASSIF	Du 01/09/2017 au 31/08/2018	Du 01/09/2016 au 31/08/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	36 704,75	28 544,75
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	116 485,72	112 999,36
Report à nouveau	-55 958,13	-38 635,46
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	11 958,10	-13 836,31
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 051,67	4 479,67
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	110 242,11	93 552,01
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		3 823,00
Provisions pour charge		
TOTAL (III)		3 823,00
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	79 014,07	63 119,77
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 029,33	15 028,00
Dettes fiscales et sociales	32 065,51	40 465,54
Redevables créditeurs		30,00
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	45 664,13	2 383,96
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	53 340,00	48 845,66
TOTAL (V)	229 113,04	169 872,93
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	339 355,15	267 247,94
(1) Dont à plus d'un an	18 222,00	24 024,00
(1) Dont à moins d'un an	210 891,04	145 848,93
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	54 990,01	33 343,52
(3) Dont emprunts participatifs		

AUVECO
 Société d'Expertise Comptable
 Commissariat aux Comptes
 de la Plaine - 75020 PARIS
 Tel. 01 43 79 70 08
 0 200 580 RCS Paris

USPOMNI - USP OMNISPORT
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

	Du 01/09/17 au 31/08/18	Du 01/09/16 au 31/08/17
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
Ventes de marchandises	23 520,33	18 683,32
Production vendue (biens et services)	141 543,95	171 753,80
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	174 027,66	174 768,95
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	33 805,87	38 889,62
Cotisations	361 337,35	402 552,72
Autres produits (hors cotisations)	2 120,21	76,19
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	736 355,37	806 724,60
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	59 002,58	68 327,03
Variation de stocks de marchandises	36,00	4,00
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	293 995,63	305 444,61
Impôts, taxes et versements assimilés	9 700,50	8 834,70
Salaires et traitements	260 258,34	313 747,63
Charges sociales	90 665,80	103 524,99
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 001,08	10 163,37
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	9 813,34	5 753,66
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	733 473,27	815 799,99
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	2 882,10	-9 075,39
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	983,22	830,21
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	983,22	830,21
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés	244,29	269,19
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	244,29	269,19
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	738,93	561,02
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	7 277,47	3 369,53
Sur opérations en capital	3 431,65	3 463,40
Reprises sur provisions et transferts de charges		

AUVECO
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
33 rue de la Plaine - 75020 PARIS
Tél : 01 43 79 70 08
970 200 580 RCS Paris

USPOMNI - USP OMNISPORT
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/09/2017 au 31/08/2018

	Du 01/09/17 au 31/08/18	Du 01/09/16 au 31/08/17
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	10 709,12	6 832,93
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 372,05	11 299,09
Sur opérations en capital		855,78
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	2 372,05	12 154,87
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	8 337,07	-5 321,94
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	11 958,10	-13 836,31
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	748 047,71	814 387,74
TOTAL DES CHARGES	736 089,61	828 224,05
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	11 958,10	-13 836,31
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	11 958,10	-13 836,31
<i>* Y compris :</i>	<i>1 766,20</i>	
<i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>		
<i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
(1) <i>Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>6 327,47</i>	<i>3 238,20</i>
(2) <i>Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>	<i>2 337,05</i>	<i>5 065,80</i>
(3) <i>Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de</i>	<i>8 337,07</i>	<i>-5 321,94</i>

AUVEPO
 Société d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 33 rue de la Plaine - 75020 PARIS
 Tél 01 43 70 71 08
 970 200 5801 - Paris